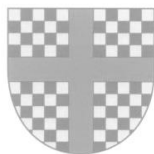


COMMUNE de SAIZERAIS



DEPARTEMENT  
MEURTHE ET MOSELLE  
ARRONDISSEMENT  
NANCY  
CANTON  
NORD TOULOIS

## EXTRAIT du REGISTRE des délibérations du Conseil Municipal du 21 mars 2024

Le 21 mars 2024, le Conseil Municipal s'est tenu en mairie sous la présidence de M. Ludovic LEGGERI, Maire, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire le 15 mars 2024 et affichée à son lieu habituel en mairie le 15 mars 2024.

### Etaient présent-e-s :

Mesdames Laetitia ASCHBACHER; Christine LODEWYCKX GRANGER ; Hélène MAXANT et Evelyne FRANK.  
Messieurs Olivier DAVID ; Ludovic LEGGERI ; Jean-Luc ERB ; Romuald HEILLIG ; Gilles PRETAT et Gilles LAFLEUR.  
Formant la majorité des membres en exercice.

### Absent-e-s excusé-e-s :

Monsieur Christophe CHILLET ;  
Madame Catherine JUIN ;  
Monsieur René MATHIOT ;  
Madame Magali QUIRING ;  
Madame Anne RIVOAL.

### Absent-e-s non excusé-e-s :

### Pouvoirs :

Madame Magali QUIRING à Monsieur Gilles PRETAT ;  
Monsieur Christophe CHILLET à Madame Hélène MAXANT ;  
Madame Catherine JUIN à Madame Laetitia ASCHBACHER ;  
Monsieur René MATHIOT à Monsieur Jean-Luc ERB ;  
Madame Anne RIVOAL à Monsieur Olivier DAVID.

Présents : 10

Votants : 15

## DELIBERATION N° 6

### APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET ANNEXE COMMERCES ET LOGEMENTS

(Rapporteur : Monsieur Jean-Luc ERB)

Monsieur Jean-Luc ERB a présenté le compte administratif 2023 du budget annexe commerces et logements incluant les dépenses et recettes du services pour l'année 2023 reprenant les résultats reportés de l'exercice 2022.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses 2023	7 529,96 €	12 685,17 €
Recettes 2023	33 289,97 €	21 794,19 €
<b>Résultats de l'exercice 2023</b>	<b>25 760.01 €</b>	<b>9 109.02 €</b>
Résultats 2022 reportés	2 322.30 €	- 21 334.19 €
<b>Résultats cumulés</b>	<b>28 082.31 €</b>	<b>- 12 225.17 €</b>

<b>Excédent global de clôture</b>	<b>15 857.14 €</b>
-----------------------------------	--------------------

Monsieur le Maire ayant quitté la séance à l'issu des débats et avant le vote.

Le doyen d'âge présent à la séance, Monsieur LAFLEUR ayant présidé celle-ci.

**Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal :**

**APPROUVE** le compte administratif du budget annexe « Commerces et Logements » de l'exercice.

Extrait du registre des délibération

Fait et délibéré à Saizerais, le 21 mars 2024

Le maire, Ludovic LEGGERI